

SAINT PAL DE SENOUIRE
CONSEIL MUNICIPAL
30 juin 2017

Hommage

Une minute de silence a été observée en début de la réunion du 30 juin 2017 à la mémoire de Marie Paule Dionnet née Soubeyre, Conseillère Municipale en exercice, personne dévouée, pondérée, très appréciée par l'équipe municipale très touchée par sa disparition.

Election des délégués en vue de l'élection des sénateurs

Ont été désignés :

Titulaire : Alain Fouillit, Maire.

Suppléants : Claude Tisseur, Christian Margerit, Gérard Fouillit.

Sections Clersanges Pissis Molimard Le Sap

Toutes les décisions font suite aux avis consultatifs émis par les ayants droit et suivis par le Conseil Municipal.

Rôle d'affouage: deux demandes d'inscription sont rejetés.

Travaux de maintenance : le programme établi par l'ONF est rejeté.

Coupe 2018 : le projet ONF est approuvé.

Section Le Sap

Rôle d'affouage : pas d'ayant droit.

Travaux de maintenance : le programme établi par l'ONF est accepté.

Multi Site collèges

Un projet de création de multi site pour les collèges du secteur est évoqué. Le Conseil Municipal se déclare vigilant et suivra de près les évolutions.

Plan Climat Air Energie Territoire

Le Conseil Municipal a refusé d'autoriser l'agglomération à consulter en direct Enedis pour les consommations d'éclairage public qui relève de la compétence de la commune.

Agglomération

Point est fait sur les travaux du bureau et du conseil d'agglomération du Puy en Velay. Ce fonctionnement paraît déroulant pour les petites communes et n'encourage pas à participer.

Solidarité intempéries Haute Loire

Une aide communale exceptionnelle est octroyée aux communes sinistrées. L'Association des Maires de Haute Loire coordonne cette opération.

Parkings du Bourg

Les derniers devis sont acceptés.

Les travaux sont sur le point de s'achever.

Une inauguration est programmée le vendredi 28 juillet 2017 à partir de 18 heures.

Cette amicale cérémonie finalisera l'aménagement du Bourg : démolition d'un immeuble menaçant ruine, création de parkings, installation d'une aire de détente au bord de la Senouire.

On peut compter sur la présence des élus nationaux, régionaux, départementaux, locaux ; des représentants des services de l'Etat, de la Région, du Département ; des artisans et des entreprises et des habitants et amis de la Commune de Saint Pal de Senouire.

Bulletin municipal

Une première maquette a été présentée. La parution est prévue après l'inauguration : début août 2017.

Abri

Le permis de construire doit être visé par un architecte avant étude des services de la Direction Départementale des Territoires.

Gestion des Eaux du Brivadois

M. le Maire a informé le Conseil Municipal que lors de sa réunion du 12 juin 2017, le Comité du Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois a accepté l'adhésion de la Commune de Lavoûte Chilhac. Conformément à la réglementation en vigueur (Article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales), après délibération et vote, le Conseil Municipal approuve cette décision à l'unanimité.

Rapport annuel

Alain Fouillit a présenté les rapports annuels de qualité de l'eau potable distribué sur la commune. Ces documents peuvent être consultés en Mairie.

Goudronnage

Sur le secteur de Chantelauze une réfection de revêtement est programmée en septembre par l'entreprise Eurovia.

Transport scolaire

Le Conseil Municipal renouvelle la prise en charge des frais de ramassage scolaire pour les écoles de La Chaise Dieu. Les familles sont donc exonérées de ces frais.

Il est demandé à l'agglomération de préciser le lieu de retrait des cartes scolaires pour les familles : boutique TUDIP ou mairie. En effet, dans les documents, des informations contradictoires sont données. Pour St Pal de Senouire il serait souhaitable que ces documents parviennent en Mairie pour transmission aux familles.

Eau potable villages de Serres

Une nouvelle habitation est reliée au réseau du village.

Syndicat Départementale des Energies

Le Conseil Municipal approuve les modifications des statuts pour tenir compte de la nouvelle organisation territoriale et des constantes évolutions dans le domaine des distributions publiques d'énergie

Le Conseil Municipal souhaite adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et, pourquoi pas un jour, de gaz naturel.

Agglomération du Puy en Velay

Sont désignés pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées MM Fouillit et Tisseur.

Devis divers

- Acquisition d'une tondeuse débroussailleuse professionnelle : une démonstration par l'entreprise Chapuis de Craponne sur Arzon est demandée.
- Alimentation électrique du nouveau parking du bourg : accord pour un devis de l'entreprise Baylot de La Chaise Dieu.
- Enfouissement ligne téléphonique accès nouveau parking du bourg : accord pour un devis de l'entreprise Eurovia de Cussac sur Loire.
- Réparation plomberie et remplacement d'une douche à l'ancien presbytère : accord pour un devis de l'entreprise Giroux Mickaël de Paulhaguet.
- Isolation de l'ancien presbytère : un complément d'informations techniques est demandé à l'entreprise Beyssac de Jullianges.
- Terrassement du terrain de l'abri tunnel à Clersanges : accord pour un devis de l'entreprise Eurovia de Cussac sur Loire.
- Assurance du futur tunnel abri pour la pouzzolane et le matériel roulant de la commune : accord pour un devis de l'assureur GROUPAMA.
- Nouveau site de la commune présenté au Conseil Municipal : accord pour la proposition de M. Cerqueira qui offre la création du nouveau site. Le Conseil Municipal remercie M. Cerqueira.

Abri tunnel

L'accord de vente du terrain à l'entrée du village de Clersanges est obtenu auprès du Département.

Le permis de construire pour la création d'un abri tunnel pour la pouzzolane et le matériel roulant de la commune est déposé.

Défense extérieure contre l'incendie

Le Conseil Municipal approuve l'inventaire communal des points d'eau incendie mis à la disposition des services de secours sur la Commune.

Déneigement route de St Pal - Monlet RD133

Le président du Conseil Départemental, Jean Pierre Marcon a précisé l'organisation du déneigement de la route de desserte en direction de Monlet. Aucun changement ne peut être apporté dans l'état actuel de l'organisation du déneigement.

Dissolution CCAS

Le Conseil Municipal décide de ne pas regrouper la gestion budgétaire et comptable du CCAS dans le Budget principal.

Eco point Juillard

Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à la proposition du SICTOM de supprimer les entourages et barrières

Convention

Une convention de partenariat a été signée entre la bibliothèque municipale de St Pal de Senouire et le Relais Petite Enfance de La Chaise Dieu pour la réservation, la fourniture, les conseils de choix, la proposition de titres, l'accueil de groupe.

Peuplement forestier

Deux stagiaires du Parc Livradois Forez ont pour mission de parcourir la zone afin de réaliser des relevés forestiers dans la période située entre le mois de mai et le mois d'août 2017. Ces relevés sont ponctuels et ne laissent aucune trace sur le terrain. Aucun prélèvement n'est réalisé sur les arbres ou sur le sol.

Accès parking du Bourg

Les travaux de sécurisation de l'accès du nouveau parking du Bourg vont débiter dès que les dossiers seront complets. La ligne téléphonique (Orange) et la signalisation routière (Conseil Général) vont être déplacées.

M. l'Architecte des Bâtiments de France a donné un avis favorable au projet.

Couverture mobile

Les problèmes récurrents de la téléphonie mobile a fait l'objet d'un signalement par la Mairie sur le site internet destiné aux réclamations des communes. Ces remarques sont transmises par la Préfecture de Région aux opérateurs au moins deux fois par an. Une priorisation est nécessaire, les opérateurs ne pouvant traiter, à ce stade, que 1300 problèmes par an.

D'ores et déjà il nous a été signalé que s'agissant des suites données, l'ensemble des problèmes signalés à l'échelle d'une région ne pourra pas être traité en temps réel. Il s'agit d'un travail régulier qui s'inscrit dans le temps. L'objectif est de répondre aux besoins exprimés en commençant par les plus prioritaires localement.

Cimetière

Vente à la famille Pierrot d'une cave urne pour dépôts des cendres funéraires.

Agglomération

Des demandes d'aides exceptionnelles seront déposées à l'Agglomération du Puy en Velay pour le dossier de travaux en projet : Accès parking du Bourg.

Ramassage des encombrants

Une opération de ramassage des encombrants est en cours d'étude cet automne pour les habitants permanents de la commune. Le camion communal sera utilisé pour cette occasion.